

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (22) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, LETEROUIN Corinne, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, GASCA Vincent, DEHOORNE Michaël, LAMY-QUIQUE Karine, SCOTTON Aude, VANDEPITTE Brice, WHARMBY Isabelle.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (5) :

Chantal CHARVIN a donné pouvoir à C. COURTOIS
Kamila MORISET a donné pouvoir à F. GONDA
Sylvia BUREL a donné pouvoir à A. SCOTTON
Grégory de LA CHAPELLE a donné pouvoir à A. COLOMBET
Laurent CHAUMARD a donné pouvoir à André ST-MARCEL

ABSENTS EXCUSES (2) :

Flavien LEGER, Véronique CANET

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/01/2023

Date d'affichage : 23/01/2023

Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en

Préfecture le : 02.02.2023

Et publication le : 02.02.2023

Le Maire,



GRAND ANNECY - RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE LA VALORISATION DES DECHETS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2224-17-1 ;

Vu le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de la valorisation des déchets établi par le Grand Annecy et adopté lors de son conseil de communauté le 29 septembre 2022,

Considérant qu'il doit être présenté au conseil municipal et qu'il est notamment destiné à l'information des usagers,

Il sera fait une synthèse de ce rapport en séance publique pour l'exercice 2021, tel qu'assuré par le Grand Annecy pour ses 34 communes.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte dudit rapport pour l'année 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour extrait conforme, le 30 janvier 2023

Le Secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET



Le Maire,
Michel BEAL

